

# Séance du mercredi 03 juillet 2019

~~~~~

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie du Seure sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 26 juin 2019.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès et M. POTTIER Alain.

Délégués du Seure : Mme THOUARD Geneviève et M. CHASSERIEAU Philippe.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice et TAUNAY Miguel.

Invité excusé : M. Eric BUINIER

Absents excusés : MM. VICENTY Bernard, BEGEY Jean-Marie et Mme BOULETREAU Sylvie.

Monsieur Alain POTTIER a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 juin 2019**
- **Matériel de voirie**
- **Travaux en commun**
- **Modifications budgétaires**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 juin 2019**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 05 juin 2019 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel de voirie**

- Tracto-pelle : Monsieur le Président liste les travaux de réparation et d'entretien qui devraient être pris en compte dans la garantie. Monsieur Philippe CHASSERIEAU et Madame Geneviève THOUARD vont rencontrer le gérant de la société MBTP Agri pour évoquer ces travaux.  
Monsieur Alain POTTIER s'inquiète s'il n'y a pas eu des vices cachés sur ce matériel. Il lui semble anormal qu'il se soit dégradé en si peu de temps d'utilisation.
- Camion goudronneuse Mercedes :
  - La contre visite a permis de valider le contrôle technique suite aux réparations demandées. Pour l'année prochaine, il faut prévoir de faire passer le contrôle technique en janvier ou février.
  - il y a eu le remplacement d'un vérin pour permettre la circulation de l'air dans la goudronneuse.
  - Monsieur le Président pense qu'il faut prévoir le renouvellement du camion. Monsieur Fabrice BARUSSEAU s'interroge sur le devenir du SIVOM, notamment pour faire face aux investissements dans le matériel. Pour lui, intégrer une 4<sup>ème</sup> commune serait une solution.
- Pendant la période hivernale, il faudra organiser la vérification du matériel (broyeurs, tondeurs, goudronneuse...), mettre en peinture la remorque « Gourdon » ainsi que doter les rampes de revêtement en caoutchouc.

### **3- Travaux en commun**

- *Point à temps (PATA)* :

- Migron : continuer les 4, 9 et 10 juillet
- Le Seure : les 11, 15 à 18 juillet
- Villars les Bois : du 05 au 08 août.

Monsieur le Président signale qu'il y a des difficultés d'approvisionnement en émulsion suite à une pénurie au niveau national. Les agents doivent aller chercher l'émulsion à Jarnac, ce qui rallonge le temps de route et diminue de temps de travail sur place.

- *Broyage des accotements (mise en sécurité des intersections)* : entre le 22 juillet et le 01 août pour les communes qui ont besoin suivant la pousse de l'herbe.

#### **4- Modifications budgétaires**

Le remboursement du prêt à court terme (correspondant à la TVA du tracto-pelle) est à effectuer en juillet. Cette échéance n'avait pas été portée au budget. Il convient de voter un crédit supplémentaire pour la somme à rembourser, soit 6 800 €.

Un appel supplémentaire sera donc fait aux communes selon la clé de répartition : Migron (3 367,36 €), Villars (1 876,80 €) et Le Seure (1 555,84 €).

| Comptes      | Intitulés des comptes                    | Crédits supplémentaires à voter |                  |
|--------------|------------------------------------------|---------------------------------|------------------|
|              |                                          | Dépenses                        | Recettes         |
| 1641         | emprunt                                  | 6 800,00                        |                  |
| 7474         | participation des communes               |                                 | 6 800,00         |
| 021          | virement de la section de fonctionnement | 6 800,00                        |                  |
| 023          | virement à la section d'investissement   |                                 | 6 800,00         |
| <b>TOTAL</b> |                                          | <b>13 600,00</b>                | <b>13 600,00</b> |

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de voter l'ouverture de crédits indiquée dans le tableau ci-dessus.

#### **5- Questions diverses**

- Dans le cadre de la convention de fourrière signée par les communes avec la SPA de Saintes, il est nécessaire d'aménager un espace pour accueillir les chiens et chats errants en transit. Monsieur Fabrice BARUSSEAU propose un emplacement derrière la mairie de Villars les Bois déjà clôturé. L'installation d'un grillage en partie haute et d'un abri sont à prévoir. Il pourrait être mis à disposition des communes de Migron et Le Seure. Avis favorable du comité syndical. Une convention est à établir.

- Monsieur Alain POTTIER informe que Monsieur Frédéric DUPOUTS a obtenu le CACES « tracto-pelle » à l'issue de la formation du 26 au 28 juin. L'autorisation de conduite peut donc lui être délivrée.

- Monsieur le Président indique que lors de la dernière période caniculaire les agents du service technique avaient des horaires de travail de 06h00 à 13h30. Une pause doit obligatoirement être prise. Se renseigner sur la réglementation applicable dans ce cas.

Puis, ils ont repris les horaires classiques (8h-12h/13h30-17h30) mais certains n'ont pas apprécié le changement brusque de « retour à la normale ». De plus les 5 agents n'ont pas repris au même rythme tous en même temps. Madame Geneviève THOUARD demande qu'une réunion avec les agents soit programmée afin de fixer les règles. Il est décidé le 16 septembre 2019 à 17h00 à la Mairie de Migron.

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 07 août 2019 à 19h00 à la mairie du Seure.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h00 et ont signé au registre les membres présents.*